

Le 22 avril 2026
DBU#133/2025-2026

Recommandation sur l'intelligence artificielle

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Gary Fenn, secrétaire général adjoint par intérim – Services professionnels

À titre d'information

À mesure que l'intelligence artificielle (IA) se généralise dans le domaine de l'éducation, le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation doivent être conscients des enjeux liés à la confidentialité, à l'exactitude et aux normes éthiques lorsqu'ils envisagent d'utiliser l'intelligence artificielle dans le cadre de leur travail.

La recommandation sur l'intelligence artificielle ci-jointe fournit aux membres des renseignements sur l'utilisation et les risques liés à l'intelligence artificielle dans leur travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Shane Stagg (shane.stagg@osstf.ca).

SS/sj cope 343